



Lou MESSAGIÉ



Février 91 - No 8

BULLETIN D'INFORMATION EDITE PAR LA MUNICIPALITE DE BELCODENE

EDITORIAL

Mes chers administrés,

En matière d'urbanisme, certains peuvent sourire de notre prudence. L'avenir serait du côté des ZAC, des ZI des boulevards de ceinture, des taux de croissance à deux chiffres. Belcodène et son millier d'habitants, Belcodène sans golf et sans endettement serait le voisin attardé qui n'aurait pas compris que seule l'expansion accélérée serait la voie du progrès.

L'engagement pris par l'équipe municipale il y a deux ans, est celui d'un développement progressif et maîtrisé. Cela veut dire que toute expansion doit pouvoir être assimilée par les structures existantes. Les changements doivent se faire harmonieusement en respectant les traditions locales.

Quand on observe ce qui se passe dans les périphéries urbaines, l'avenir nous donne déjà raison. La qualité de vie s'accommode mal de changements trop rapides.

Conscient d'une certaine inadaptation du plan d'occupation des sols, le Conseil Municipal comme il s'y était engagé va solliciter sa révision. Des premières réflexions qu'il a entamées, il ressort que les modifications seront mesurées. Il s'agira essentiellement d'harmoniser le découpage des zones en conservant le caractère rural de la commune.

Bien entendu, les consultations les plus larges seront faites. D'ores et déjà, je peux vous assurer que nous restons vigilants à tenir nos engagements.

Votre Maire
Maurice-Séverin COLLOMB



Belcodène sous la neige

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie (se reporter plus loin au tableau des permanences). Ne sont donc résumés dans la présente rubrique que les éléments principaux des décisions.

SEANCE DU 23 JANVIER 1991

DELIBERATIONS

L'an mil neuf cent quatre vingt onze, le vingt trois janvier, à dix huit heures, le Conseil Municipal de BELCODENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Maurice COLLOMB, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15 ;

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 Janvier 1991 ;

Présents : M. Maurice COLLOMB, Maire, MMES Anne-Marie SILVIA, Henriette MARCELLIN, MM. Nicolas BELET, Maurice BERENGER, Maurice COLLOMB, René GOFFRE, Louis LONG, Edmond MINIHI, Raymond MORENO, Patrick PIN, Jean SANTONI, Christian SIRGUE.

Absents :

Excusés : MM. Adrien MICHEL, Georges MONTY ;

Procurations : M. MICHEL à M.GOFFRE, M. MONTY à M. LONG ;

Secrétaire de Séance : Anne-Marie SILVIA.

LE PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE : est adopté à l'unanimité des présents.

- LETTRE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS RELATIVE AU MONTANT DES SUBVENTIONS : Le Conseil rappelle que la décision d'attribution est discrétionnaire.
- LETTRE DE L'ASSOCIATION DES MUSICIENS RELATIVE A L'EXCLUSION DU BENEFICE D'UNE SUBVENTION : Le Conseil rappelle que la décision d'attribution est discrétionnaire, et qu'en outre, le critère d'activité et d'animation sur la Commune est un aspect important de cette décision.
- LETTRE DE MME SAUVEUR CONCERNANT L'ENTRETIEN DU CHEMIN DES CANTONNIERS COTE SUD : Le profil du chemin sera amélioré à l'aide de "tout-venant".

- POSE DE PANNEAUX "STOP" : M. le Maire informe le Conseil de son intention de faire perdre la priorité au chemin des Cantonniers par rapport au CD 46 C et au CD 908, ainsi qu'à l'allée de la bergerie par rapport au CD 46 C. Le Conseil émet un avis favorable.

- AMENAGEMENT DU TERRAIN RAMPAL EN COURS D'ACQUISITION : M. le Maire propose de faire procéder à un aménagement d'ensemble des terrains communaux ainsi réunis. Le Conseil émet un avis favorable.

- TELE-ASSISTANCE : M. MORENO donne des précisions sur le montant de la cotisation communale (1.000 F) et de la participation des intéressés (entre 100 & 140 F mensuels). Il propose de procéder au recensement des personnes susceptibles d'abonnement avant de poursuivre d'éventuelles démarches. Avis favorable du Conseil.

- GATEAUX DES ROIS DES ANCIENS : M. PIN informe le Conseil de l'état de préparation de cette manifestation. Une invitation personnalisée sera adressée à chacun des Anciens.

- PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE DE PRET COOPERATIF :

M. le Maire informe le Conseil du Projet d'Action Educative relatif à la création d'une Bibliothèque scolaire de prêt coopératif entre établissement scolaire relevant d'un même inspecteur primaire. La Commune est susceptible d'y participer pour un montant de 1260 F. Avis favorable du Conseil.

- CREATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE

DECISION

- D'approuver le projet de restaurant scolaire présenté par les commissions des travaux et des écoles, situé sur la parcelle cadastrée section A N443, jouxtant les bâtiments scolaires.
- De désigner comme maître d'oeuvre M. Jean d'ADHEMAR de LANTAGNAC, Architecte DPLG, 40, rue du Terrail à 13007 MARSEILLE.
- D'autoriser M. le Maire à déposer le permis de construire correspondant.

- AMENAGEMENT D'UN JARDIN D'ENFANTS

DECISION

- D'aménager en jardin d'enfants une partie de la parcelle cadastrée section B N455, sise devant la Maison du Temps Libre, quartier Cros de Claudas.
- D'inscrire les sommes nécessaires à sa réalisation complète au Budget Primitif 1991.
- De poursuivre l'étude technique de faisabilité et d'exécution.

- CONVENTION COMMUNE ET CONSEIL REGIONAL ACQUISITION GAUTHIER LURTY SUBVENTION 120 000 F

Sur proposition de M. Le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant que la Commune a par délibération N90-023 en date du 23 Mai 1990 de demander une aide financière au Conseil Régional PACA pour l'acquisition du terrain appartenant à M. GAUTHIER-LURTHY d'une superficie de 1 050 M2, sis à BELCODENE, quartier des Gourguignoles, cadastré section AN443, au prix de 300 000 Francs.

A la suite de cette demande, le Président du Conseil Régional par notification du 26 Novembre 1990, indique que la subvention proposée est fixée à 120 000 F., et que l'attribution définitive est subordonnée à la signature d'une convention,

Après délibération, à l'unanimité des présents,

DECIDE :

- ➔ De procéder à la-dite acquisition et d'en diligenter la procédure,
- ➔ D'affecter ce terrain à la réalisation d'une cantine scolaire,
- ➔ D'approuver la convention ci-annexée, à intervenir entre la Commune et le Conseil Régional PACA ;
- ➔ D'autoriser M. Le Maire à signer la-dite convention et tout document y afférent ;
- ➔ De s'engager à voter les crédits correspondant à la part des dépenses prises en charge par le Conseil Régional, soit 180 000 F.
- ➔ De donner tout pouvoir à M. le Maire concernant l'acquisition et le financement de ce terrain.

- INSCRIPTION D.G.E. RESTAURANT SCOLAIRE :

Vu, la délibération N 91.001 en date du 23 Janvier 1991, portant approbation du projet de création de restaurant scolaire,

SOLLICITE

- auprès de M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, l'inscription de ce projet au bénéfice de la Dotation Globale d'Equipe-ment, deuxième part, au titre du budget 1991. Coût prévisionnel global : 2 460 400 F.

- EXTENSION ECOLE RESTAURANT SCOLAIRE DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL

DECISION

- SOLLICITER auprès de M. le Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, une subvention relative à :
- EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE "Eliane D'AMORE", CREATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE. :
- Le montant prévisionnel des travaux s'élève à : 2 460 400 F, selon le tableau récapitulatif ci-annexé.

NUMEROS UTILES

URGENCES

Pompiers :	18
Gendarmerie :	17
Gendarmerie Gréasque :	42.58.80.02
Centre Anti Polson :	91.75.25.25
Service Urgence Main :	91.92.10.18
Médecins de Garde Week-End :	42.58.66.66
S.O.S. Vétérinaire (de 20 h à 7 h 00) :	91.54.00.58

PHARMACIES DE GARDE

✓ MARS

3 Mars	LION - Pont de l'étoile	Tél : 42.04.04.05
10 Mars	MONVILLE - St Zacharie	Tél : 42.72.90.01
17 Mars	MOSCA - Auriol	Tél : 42.04.30.34
24 Mars	ROUGIER-CHEVALIER Roquevaire	Tél : 42.04.20.40
31 Mars	BLANCHET - Auriol	Tél : 42.04.70.53

✓ AVRIL

1er Avril	CAILLAC - La Bouilladisse	Tél : 42.72.37.43
7 Avril	DERVAUX - Roquevaire	Tél : 42.04.20.51
14 Avril	DUCLOUX - Peypin	Tél : 42.04.86.96
21 Avril	GILLIBERT - Peypin	Tél : 42.04.96.16
28 Avril	JOUVE - La Bouilladisse	Tél : 42.62.97.12

✓ MAI

1er Mai	LA CROIX VERTE - La Destrousse	Tél : 42.04.80.30
5 Mai	LION - Pont de l'étoile	Tél : 42.04.04.05
8 Mai	MONVILLE - St Zacharie	Tél : 42.72.90.01
9 Mai	MOSCA - Auriol	Tél : 42.04.30.34
12 Mai	ROUGIER - CHEVALIER Roquevaire	Tél : 42.04.20.40
19 Mai	BLANCHET - Auriol	Tél : 42.04.70.53
20 Mai	CAILLAC - La Bouilladisse	Tél : 42.72.37.43
26 Mai	DERVAUX - Roquevaire	Tél : 42.04.20.51

PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL

CABINET MÉDICAL : (42.72.53.81)

- Mercredi après midi : Dr MONTY
- Vendredi matin : Dr LAZARIS

ANPE (MME TRANCHANT)

- Le 4ème Mardi de chaque mois

MUTUELLE DE ROQUEVAIRE

- Tous les jeudis à 16 heures.

PERMANENCE DES ELUS (Samedi matin en Mairie)

MARS

2	:	M. MICHEL
9	:	M. COLLOMB
16	:	M. GOFFRE
23	:	M. LONG
30	:	MME MARCELLIN

AVRIL

6	:	M. MICHEL
13	:	M. MONTY
20	:	M. MORENO
27	:	M. PIN

MAI

4	:	M. SANTONI
11	:	MME SILVIA
18	:	M. SIRGUE
25	:	M. BELET

ACTIVITES COMMUNALES

Ecole Eliane D'Amore

Mardi 4 Décembre 1990

Sortie nature avec l'Association "La Bourine".

Le matin, au-dessus de Gèmenos, observations du spectacle désolant d'une colline brûlée. Commentaires de M. CHAVE pour faire prendre conscience aux enfants des conséquences désastreuses des incendies. Après le pique-nique au plan d'Aups visite de la forêt de la Ste Baume sous la direction de Mr MAGNAN (ONF) Merci à tous.

Mercredi 9 janvier

Remise des récompenses aux meilleurs vendeurs des timbres "Jeunesse au Plein Air" en présence de MME La Présidente Yolande MONIN, M. Le Conseiller Général Daniel FONTAINE et du Député - Maire Jean TARDITO.

- 1er : Gilles RUIZ : Un poste radio
- 2ème : Emmanuelle BOUFFIER : Mallette crayons
- 3ème : Fabien Gras : Trousse + stylos
- 4ème : Raphaël MELFER : Trousse + stylos
- Pour la classe entière : 1 globe terrestre
1 ballon de foot.

Bravo les enfants et merci à tous ceux qui ont participé pour leurs dons aux bourses vacances de la "Jeunesse au Plein Air".

Mardi 22 Décembre 1990 Fête de Noël

La municipalité a organisé avec la participation des institutrices et des parents d'élèves, la fête de Noël pour les enfants de Belcodène.

Les enfants ont donné de la voix en attendant le Père Noël.

Danielle notre sympathique professeur de musique nous a offert en particulier un chant en Provençal interprété par les "grands".

Tous les enfants même les nouveaux-nés de la commune ont pu apprécier les friandises et les jouets distribués par Monsieur Le Maire et le Père Noël et offerts par la Municipalité.

Le soir, le loto des A.I.L. clôturait cette journée ; loto dont le bénéfice était au profit de la Coopération scolaire.

Merci à Monsieur MACHERAS, Président des AIL pour sa générosité.

Un grand merci à Monsieur le Maire et ses Conseillers Municipaux, à tous les parents qui par leurs contributions et dons ont permis la réussite de cette fête.

GATEAU DES ROIS OFFERT PAR LA MUNICIPALITE LE 3e AGE A LA FETE

Ce samedi 16 Février 1991, la municipalité de Belcodène avait confié à la commission "Fêtes et loisirs" le soin d'organiser le traditionnel gâteau des rois offert aux anciens du village.

Patrick PIN, Maurice BERENGER, Louis LONG et Anne-Marie SILVIA ont su, avec le secours d'une sympathique troupe d'artistes lyriques provençaux, tenir en émoi une assistance enthousiaste.

Le Maire Maurice COLLOMB après avoir remercié chacun de sa présence à tenu à lever son verre et à féliciter personnellement les artistes pour avoir, l'après-midi durant, charmé l'auditoire par leurs prestations d'airs d'opérette, de danses et de chansons provençales.

Gâteaux, champagne et bonne humeur s'étaient donné rendez-vous ce jour-là à la maison du temps libre de Belcodène où de l'avis général cette après-midi récréative fut une grande réussite.



TELE ASSISTANCE

L'ASSISTANCE IMMEDIATE AU BOUT DES DOIGTS

Le nouveau service social, créé par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône en collaboration avec les communes du département pourrait fonctionner prochainement à Belcodène.

SON BUT :

Apporter secours ou réconfort 24 heures sur 24 aux personnes âgées de plus de 60 ans ou aux personnes handicapées (temporairement ou en permanence) et faciliter leur maintien à domicile.

Toutes les personnes intéressées par ce nouveau service sont priées de se faire connaître en Mairie où de plus amples renseignements leur seront fournis.

Nous attirons l'attention des administrés sur les soi-disants services d'une société privée de distribution de matériel de téléalarme qui fait des propositions sur le département et qui se recommande à tort des mairies. La seule filière autorisée est celle proposée ci-dessus.

PREVENTION ROUTIERE

Comme tous les ans, les épreuves d'éducation routière ont eu lieu à l'école de Belcodène E. D'AMORE sous la directive de MM. Les Gendarmes THION P et GINALSKY d'Aubagne.

Les élèves de CM1-CM2 classe de MME SAURE ont été une fois de plus très brillants

- CLASSE CM1 : 8 ÉLÈVES - 1 ABSENT - 7 REÇUS
 - ➔ 1') LEBAILLY Caroline 195/200
 - ➔ 2') JAQUIN Claire 190/200

- CLASSE CM2 : 12 ÉLÈVES - 1 ABSENT - 11 REÇUS
 - ➔ 1') GUIGNARD Cécile 195/200
 - ➔ 2') TORRES Aurélie 190/200

SAMEDI.....

Pour compléter ces épreuves, élèves de toutes classes, enseignantes, parents et Belcodénois ont été invités à participer à une projection de plusieurs films suivie d'un débat visant à sensibiliser les grands et les petits sur l'importance du port de la ceinture tant pour le conducteur que les passagers adultes et enfants, et de la nécessité d'une conduite rationnelle au volant pour la sécurité de tous.

Personne n'est resté insensible à certaines images d'accidents reproduits en laboratoire où les passagers étaient représentés par des mannequins heureusement !!

A la sortie de cette matinée éducative, il semble que le message soit passé puisque bon nombre d'enfants ont bouclé leur ceinture.

Toujours dans le cadre de la prévention routière, les élèves de l'école vont procéder avec leurs maîtresses, à des enquêtes sur la sécurité dans notre village, devant aboutir à une concertation avec M. Le Maire, ses conseillers Municipaux, quant aux solutions possibles à apporter à un certain nombre de problèmes de sécurité.

Affaire à suivre !!

PUBLICITE

HALTE GARDERIE

Personne compétente avec expérience professionnelle, garde enfants et nourrissons chez elle. Cadre familial, suivi d'Eveil.

Expérience professionnelle 20 ans de maison d'enfants.

Certificat de travailleuse familiale signé par la D.R.A.S.S.

S'adresser à :

Mme VITULLI Francine - 20, les Hermites - 13124 PEYPIN -

☎ 42.72.20.08.

☎ 42.72.23.98.

COMMUNIQUES

CAF

La CAF des Bouches-du-Rhône communique qu'en raison du taux de fréquentation insuffisant, la permanence administrative jusque là assurée dans le village, est supprimée.

RAPPEL SURFACES BOISEES

Sont rappelées par la Préfecture les mesures de protection des surfaces boisées. Nous vous rappelons que la date limite des brûlages est arrêtée à fin Mars.

CONCILIEURS A ROQUEVAIRE

Adresse du conciliateur du Tribunal d'Instance d'Aubagne :
Mairie de Roquevaire rue des Alliés : 13360 ROQUEVAIRE

Tél : 42.04.20.18 tous les jeudis matin.

COURRIER DE LA MAIRIE AUX PTT

M. Le Maire est intervenu auprès de M. Le Receveur des Postes de la Bouilladisse (lettre du 14 janvier) pour s'élever contre les ruptures dans la distribution du courrier.

TRANSFORMATEURS EDF

L'EDF rappelle (10-1-91) qu'il est absolument interdit de garer les véhicules à proximité des portes de transformation de distribution publique.

PIÈGES SUR LA BOUILLADISSE

La Mairie de la Bouilladisse informe que des pièges destinés à la captures des animaux nuisibles seront placés sur le territoire de la Commune jusqu'au 30 Juin 1991.

TRANSPORTS RAPIDES

A été fondée l'Association pour la réalisation du réseau de Transports rapides dans les Bouches-du-Rhône - TRT 13.

Pour tout renseignement, contacter le Siège Social à la Mairie de Gardanne.

DEMANDEURS D'EMPLOIS

Depuis le 1er janvier 1990 les inscriptions se font en Mairie tous les jours ouvrables de 15 heures à 17 heures.

L'A.N.P.E. d'Aubagne La Malounière Avenue de Verdun
Tél. 42.71.62.82. Messieurs Chauvin, conseiller professionnel et Orville, chargé d'information, reçoivent le jeudi et Vendredi sur rendez-vous, si absents laisser message et téléphone pour rappel.

Pour divers stages de formation vous pouvez vous adresser :

G.I.P. Maison Bleu Avenue Gabriel Péri Aubagne
Tél.42.84.94.71.

A.P.P.30 rue Jeu de Ballon Aubagne Tél.42.84.24.17 demander Mme Hélène MAGRON

C.I.D 32 bis rue Jeu du Ballon Aubagne Tél.42.70.37.58.
Les Lundi, Mercredi, Vendredi de 14 h à 16h30, sur rendez-vous les autres jours.

P.I.G. Avenue Aristide Boyer Les Marronniers Aubagne Tél.
42.71.19.13.

C.O.T.O.R.E.P. Chemin de Gibbes à MARSEILLE Canet
Ste Marthe pour les travailleurs handicapés
Tél.91.02.14.85.

A.F.P.A. 1 rue d'Arcole 13006 Marseille 3ème étage
Tél.91.37.65.81. Les jeudis de 9h à 11h30 ou de 14h15 à 16h15 métro Estrangin Préfecture.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

AUDITION DE LA MI-ANNEE POUR LES ELEVES DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE Mme TOCHE

C'est dans une ambiance sympathique que ce dimanche 17 Février 1991 Madame Albertine TOCHE a reçu chez elle ses élèves et leurs parents, afin que chacun puisse se rendre compte des progrès réalisés par tous depuis la rentrée de Septembre.

Les petits doigts ont tremblé sur les touches du piano au moment de jouer sa partition, mais le sérieux du travail accompli ces derniers mois et la présence rassurante du professeur, ont vite fait disparaître le trac de ces artistes en herbe dont les âges s'échelonnaient de 5 à 16 ans.

Chacun à tour de rôle y est allé de son petit morceau de musique ponctué par une salve d'applaudissements qui récompensait à la fois la prestation de l'élève et le sérieux et la compétence du professeur.

L'après-midi s'est terminé dans la joie et l'allégresse autour des crêpes et des beignets que Monsieur TOCHE avait eut la gentillesse de préparer pour tous.

Tout le monde s'est donné rendez-vous pour fin juin où comme les années précédentes l'audition de fin d'année aura lieu en plein air.

ASSOCIATION DES ANCIENS

Tous les adhérents sont heureux de vous adresser leurs vœux pour la nouvelle année 91, et souhaitent accueillir en leur sein les personnes qui n'osent encore venir se joindre à nous.

Nos activités toujours aussi nombreuses, nous ramènent en Octobre 1990, pour la journée passée à la Garde Freinet. Chataignes, animations diverses pour cette journée pluvieuse.

✓ Le Samedi 17 Novembre nous sommes partis au théâtre de l'Odéon à MARSEILLE pour assister à une revue d'opérette basée sur Luis MARIANO.

Nous avons pu apprécier les voix des ténors et des Sopranos tout au long de cette représentation, et pour clore cette matinée toute la salle a repris Vincent SCOTTO en gloire de "notre Canebière".

✓ Le Jeudi 29 Novembre, notre repas mensuel nous menait à Lamanon pour y déguster un repas de chasseur. Comme toutes les fois précédentes ce fut une journée de régal et de divertissements danses et rires étaient au programme.

✓ Le Samedi 8 Décembre avait lieu à Peypin la manifestation humanitaire du TELETHON. Après plusieurs réunions auxquelles les Présidents d'Associations du 3ème âge des villages concernés étaient conviés, nous avons été nombreux à répondre et à participer à cette journée fabuleuse. Nous avons récolté au sein de notre association 1 200 F et notre bureau a décidé de verser une contribution supplémentaire de 1000 F. En remerciements, la mairie de Peypin et le groupe Oxyjeune ont offert un apéritif aux dirigeants et nous avons eu les plus chaleureuses félicitations pour notre dévouement.

✓ Le Jeudi 13 Décembre avait lieu notre repas traditionnel de Noël. Beaucoup de monde et la présence de M PASCUAL, Conseiller Municipal de la Bouilladisse représentant M. PELLISIER.

M. Le Maire s'est fait représenter par M. GOFRE. Cadeaux, friandises étaient au menu. Bonne ambiance pour célébrer le début de ces fêtes.

✓ Le Dimanche 16 Décembre : La Municipalité offrait à ses anciens, un après-midi récréatif avec cadeaux, goûters, papillotes et la présence d'animateurs de la Commune Voisine. Nous avons profité de ce moment pour célébrer à notre doyen un joyeux anniversaire. Il est à noter que M. VADON réserve à notre club sa plus grande fidélité. Aussi nous lui avons dédié un poème :

Quand vous êtes né...il y a plusieurs années

Une fée s'est penchée sur votre destinée.

A vous voir aujourd'hui si beau et si fringant

On oublie à l'instant les pleurs et les tourments

Pour garder dans nos cœurs avec un brin d'envie

Les souvenirs de joie qui ont marqué la vie

On acclame, on honore on proclame un roi.

On est fier qu'un des siens accomplisse un exploit

Mais c'est vrai que celui qui conquiert l'Everest

Ne peut se vanter, comme nous, de connaître

VADON Ernest.

□ Le soir nous clôturons cette journée par notre loto, toujours aussi fréquenté et prisé par l'ensemble de la population qui une fois de plus a pu apprécier les nombreux lots mis à la disposition des plus chanceux.

✓ Le Jeudi 20 Décembre, le CEDIB nous avait réservé un après-midi des plus sympathiques avec au programme une artiste que nous avions eu déjà l'occasion d'apprécier. Pizzas, salés, gâteaux, vins mousseux complétaient la réussite et la bonne humeur de cette journée.

Nos activités reprenaient le 3 janvier avec encore plus de dynamisme et de projets.

✓ Le 7 Janvier, une réunion des délégués de l'entraide des Bouches-du-Rhône se tenait à Peynier pour organiser une rencontre commune à plusieurs Clubs. Cette journée est fixée au 5 mars avec au programme des danses Antillaises.

L'équipe jeune de l'entraide de MARSEILLE et AIX travaillent avec notre collaboration sur des ateliers divers. Les programmes de ces projets nous seront communiqués au fur et à mesure de leur élaboration, et trouveront un vif succès auprès de nos adhérents.

✓ Le Jeudi 24 Janvier, nous procéderons à notre rituel gâteaux des rois. La journée sera bien remplie et saura nous l'espérons satisfaire les présents.

ENSEMBLE VOCAL "La Souleïado"

En dehors des activités ci-dessus citées, notre ensemble vocal a su réaliser une fin d'année au top niveau.

Nous avons participé avec ferveur au TELETHON du 7 décembre à Peypin et en récompense nous avons eu la joie de recevoir une coupe qui a couronné notre prestation et tous nos efforts.

✓ Le Dimanche 16 Décembre, le goûter de la municipalité s'est terminé sur une note de gaieté car notre ensemble vocal était présent.

Nous avons participé à la célébration de la messe de minuit le 24 Décembre qui a encore attiré une foule nombreuse.

- ✓ Le Samedi 12 Janvier, nous avons été reçu à la Destrousse par le Club de l'Amitié qui organisait leur "gâteau des rois", et à la demande de leur présidente nous avons bénévolement animé cet après-midi bien réussi.

En conclusion, nous constatons, que malgré l'âge avancé de la plupart de nos adhérents, notre association qui regroupe l'ensemble vocal, garde un moral et un dynamisme que les jeunes peuvent envier et souhaiter.

LE DYNAMISME DE L'A.S.C.B.

Judo, Gymnastique, peinture, jeux de ballons, cinéma ; toutes les disciplines de notre association sont en pleine expansion.

Nous sommes une équipe à votre service et à l'écoute de toutes vos suggestions.

PLANNING DE NOS ACTIVITES

- JUDO** : Le vendredi, de 17 h à 19 h ;
responsable : ESTIENNE Georges
Compétition le Vendredi 22 Juin à 14 heures.
- GYMNASTIQUE** : Le mardi de 18 h 30 à 19 h 30
le vendredi de 19 h à 20 h.
Responsable : SILVIA Anne-Marie
- PEINTURE** : Lundi et Mercredi après-midi
Responsable : VANDER HOEVEN Hubert
- ✓ *Section Peinture annonce une grande exposition de peinture avec les deux classes, et d'autres artistes.
En plus, un grand concours aura lieu sur un thème imposé, pour les enfants de 5 à 10 ans.
Un jury sera composé par des artistes peintres et sculpteurs de grande renommée. Le dimanche 21 Avril 1991 - de 9h à 18 h. Venez nombreux (Entrée libre).*
- JEUX DE BALLONS** : Mercredi après-midi
Responsable : SAURE Danièle
- CINEMA** : Deux vendredis par mois, à 21 h responsable :
AZAN Ange

Au programme prochainement :

- ➔ Vendredi 8 Mars : La Petite Sirène 20h30
URANUS 22h
20 F (prix unique)
- ➔ 15 Mars : Le brasier 21h
- ➔ 22 Mars : Highlander 21h
- ➔ 5 Avril : Cyrano de Bergerac 21h

Vous pouvez contacter les responsables d'activités pour tout renseignement complémentaire.

Nous projetons, pour la fin de la saison, une rencontre intercommunale de Judo qui se déroulerait à Belcodène et qui verrait nos jeunes élèves se mesurer aux judokas des communes environnantes

Pour L'ASCB et son comité directeur

Le Président

EN MARCHÉ POUR LE TELETHON

BELCODENE, comme de nombreuses localités voisines a tenu à participer au Téléthon 90. Dans la nuit du Vendredi 7 au samedi 8 Décembre bon nombre de nos concitoyens se sont rassemblés à la Maison du temps Libre afin de participer à la marche intercommunale de 30 heures.

A 3h30 du matin, ils ont pris le départ en direction de Peynier pour parcourir les 7km 400 prévus en 1h de temps. Au sein de ces marcheurs, on pouvait remarquer, autour de LONG Louis et PIN Patrick adjoints au maire, AZAM Ange ; BERENGER Matilde, BERENGER Michèle, BLANC Yvette, BOUFFIER Claudine, COQUERAN Evelyne, Eugene et Annick, DESSAINT Gilbert, ESTIENNE Georges, FABRE Jean-Pierre, GEMINI Laurent, LONG Christiane, MACHERAS Danielle, RIEZ Jacques, SILVY Robert, TAGLIAFERRO Frédéric, VADON Corine et VADON Yves.

Restés sur place, MICHEL Adrien, MONTY Georges, et MORENO Raymond conseillers Municipaux, secondés par SAURE Danielle et SAURE Jean-Claude ont accueilli les marcheurs de la Bouilladisse et les ont réconforté avec des boissons chaudes, des biscuits et du rhum.

Une sympathique manifestation pour une noble cause?

Remerciements à tous les participants.

La Commune de Belcodène s'est vue décerner 1 coupe et un diplôme en récompense de sa participation massive.

Le carnet

Naissances

- ➔ HOMEYER Alice et Romain 15 Novembre
- ➔ TORRES Alicia 24 Nov 90
- ➔ Laurent Melica 28 Novembre

BAL MASQUE

LE COMITE DES FETES DE BELCODENE

ORGANISE UN GRAND BAL MASQUE

LE SAMEDI 16 MARS 1991

A 20H30

A LA MAISON DU TEMPS LIBRE

LES DEGUISEMENTS LES PLUS REUSSIS
SERONT PRIMES

AU PROGRAMME :

APERITIF

BUFFET CAMPAGNARD

DESSERT

CHAMPAGNE

COTILLONS

**INSCRIPTIONS JUSQU'AU 11 MARS 1991
A LA MAIRIE, A L'EPICERIE ET AU BAR.**

**PARTICIPATION 130 F
(A PARTIR DE 12 ANS).**

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX
ET DEGUISES**

AMBIANCE ASSUREE PAR J.M.O. DISCO-MOBILE

EN CROISANT LES MOTS

SOLUTION DU NUMERO 7

Par SEM L'ANTIQUE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	A	U	C	I	S	S	O	N	
II	E	S	T	I	M	A	T	I	O	N
III	R	I		E	B	R	I	E	T	E
IV	M	A	L	L	E		M		E	
V	O	T	E		C	A	U	X		E
VI	N	I		B	I	G	L	E	U	X
VII		Q	U	I	L	L	E		T	T
VIII	B	U		L	E	A		V	I	A
IX	O	E	I	L		E	T	A	L	S
X	A	S	S	E	Z		U	R	E	E

NUMERO 8

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Horizontal

I. Gagne pain des gabelous. II. Tel le phoenix de ses cendres. III. Esprit - Trait d'esprit. IV. Pain béni des exorcistes. V. Relatif - Particule - Font riche dans le tableau. VI. Font leur blé sur le dos des fauchés. VII. Bêtes - Oncle d'Amérique ou fils de Belcodène. VIII. Peau retournée - Bambin. IX. Lettre grecque - En manteau, Hérissé B.B. X. Sigle syndical - Je royal - Note.

Vertical

1. Ecarts de conduite. 2. Tourbillon - Bouleversé, le parasite I. 3. Vraiment pas données. 4. Interjection - Il ne laissa pas Camille de marbre. 5. Absence totale de culot. 6. Ne sont plus au courant - Vérifié. 7. Maison princière italienne - Encore ! 8. Dieu qui fait chaud - Mioches. 9. Préposition - Infinitif - Prénom musulman. 10. Le poids des ans.

EN 1893, déjà les risques de la circulation routière !

L'an mil huit cent quatre vingt treize et le dix Janvier à six heures du matin, par-devant Nous Teraud Célestin Maire de la Commune de Belcodène, Canton de Roquevaire, Arrondissement de Marseille, Département des Bouches-du-Rhône, ont comparu :

1° Les sieurs Coulomb Célestin Frédéric, ouvrier mineur, âgé de 38 ans et son épouse Emilie Mourron, sans profession, âgée de 35 ans;

2° Coulomb Désiré Mélius, ouvrier mineur, âgé de 33 ans et Claire Marie Bonnet, son épouse, sans profession, âgée de 31 ans;

3° la Dame Creille Marie Elisabeth, sans profession, âgée de 60 ans, sous Domiciles à Turveau et y demeurant, lesquels nous ont fait la Déclaration que voici :

Le 5 Janvier derniers vers les 3 heures de l'après-midi, les Dames Emilie Mourron épouse Coulomb, accompagnée de sa belle-mère Creille Marie Elisabeth et Claire Marie Bonnet épouse Coulomb revenaient sur la route nationale d'Aix du quartier de la Pomme Commune de Belcodène avec leur cheval attelé à un charretton.

Ces Dames avaient avec elles

leur enfant Coulomb Consony Rosia, âgé de huit ans et Coulomb Léon Victorin, âgé de six ans environ.

Un peu après avoir dépassé la ferme de La Pomme, ces trois dames descendirent du charretton et suivirent à petits pas le cheval. Les deux enfants, restés dessus, laissaient aller à son gré l'animal, leurs mères leur ayant bien recommandé de ne pas le toucher.

On allait ainsi tranquillement, quand arrivé à deux cents mètres environ de La Failladou, le cheval s'emporta on ne sait pourquoi et partit au grand galop, montant avec une vitesse étonnante la rapide montée de La Failladou.

Ces dames, aussi surprises qu'inquiètes, eurent un moment l'espoir de voir le cheval s'arrêter avant d'atteindre le sommet de la montée.

Quel ne fut pas le désespoir de ces pauvres mères quand elles virent le cheval, qu'elles s'étaient efforcées de rattraper, arriver au haut et prendre une course vertigineuse.

Les deux jeunes enfants qui étaient restés sur le charretton, voyant le danger qui les menaçait poussaient, dans leur désespoir, des cris déchirants.

Le sieur Imbert Vincent Léon chausseur demeurant à La Destrousse, était en ce moment sur les fours à ciment, occupé à son travail. Il entend les cris désespérés des deux enfants et voit le danger qu'ils courent. N'écoutant que son cœur et le sentiment du devoir, Imbert descend précipitamment sur la route. Le cheval l'a dépassé quand il y arrive;

mais Imbert a vu le danger imminent qui menace ces deux enfants si le cheval atteint le sommet de la montée et prend la rapide et longue sinuuse pente du quinze. Il redouble sa course. Il est assez heureux pour atteindre le cheval juste au moment où l'animal allait prendre la pente. Imbert, au péril de sa vie, s'élançe au devant de la charrette et brusquement arrête le cheval;

Les deux pauvres enfants sont sauvés!

Il n'était que temps: après avoir descendu les deux enfants de la charrette, le sieur Imbert tombait dans le fossé épuisé par la course folle qu'il venait de faire.

« Lorsque nous rejoignîmes nos enfants que nous croyions trouvés morts, nous disent ces deux mères, nous remerciâmes avec la plus grande effusion leur sauveur, le sieur Imbert qui nous répondit tout simplement: « Je n'ai fait que mon devoir; je suis heureux d'être arrivé à temps... »

Un tel dévouement mérite d'être signalé à la haute bienveillance de l'Autorité Supérieure.

Faite et close la présente Déclaration que nous avons signée avec les parties comparaisantes.



Le Maire de Belcodène
H. Couderc

Clair Couderc
Clair Couderc
Clair Couderc

Nos anciens au gâteau des rois

